

AG INVENIO 2017

Invenio, perpétuellement « écartelé »

C'est près de son site d'expérimentation de Prayssas dans le Lot-et-Garonne, spécialisé dans la prune d'Ente, notamment en agriculture biologique, qu'Invenio a tenu son assemblée générale le 13 juin dernier : si l'année 2016 a été belle, l'avenir semble incertain.

C'est un président résolument positif qui a ouvert son rapport moral : dans un contexte difficile, Invenio réussit la performance de conduire un riche programme d'expérimentation à la notoriété grandissante, notamment auprès des producteurs. « Certains nous sollicitent même pour du conseil en culture, signe fort de la confiance qu'ils nous accordent » explique Vincent Schieber. Pour Invenio, l'année 2016 a notamment été marquée par le renouvellement de son agrément Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE) jusqu'en 2020 et la maîtrise de nouvelles techniques via de nouveaux investissements comme le laboratoire in-vitro à Douville et l'atelier machinisme de prototypage à S^e-Livrade. Après trois éditions à Douville, le transfert à S^e-Livrade-de-Périfel, rendez-vous des producteurs et des entreprises de l'agrofourmure, a été un succès, tout comme la Journée Bilan & Perspectives organisée à Bordeaux dans le cadre de Vinitech-Sifel. 2016 a également vu la diffusion de bulletins techniques aux adhérents, récapitulant les derniers essais et informations

des six pôles filières (fraise, carotte-asperge, poivron-aubergine-courgette-salade-melon, châtaigne, framboise, pomme) et des trois pôles transversaux (agriculture biologique, santé des plantes, machinisme). Mais c'est aussi un président fatigué



Pierre Gaillard et Vincent Schieber, respectivement directeur et président d'Invenio.

de sans cesse pointer du doigt les menaces grandissantes qui pèsent sur les structures de recherche et d'expérimentation qui a poursuivi son rapport. À commencer par les incertitudes qui pèsent sur leur financement. « Les pouvoirs publics se retirent lentement du financement de la R&D ». En 2010, les financements publics représentaient 57 % du budget d'Invenio ; en 2016, ils n'étaient

plus que de 45 %. « Pour l'année à venir, nous devons faire face à un risque de baisse de financement de 350 à 450 000 euros : sur un budget de 3 millions d'euros, cela nous fait prendre tous les risques ». La structure est aussi en train de perdre l'accompagnement des

complexifie ses procédures administratives et revient sur des subventions accordées pour des projets déjà réalisés. Invenio a ainsi vu partir en fumée 23 000 euros sur lesquels il comptait. Quant au Ctifl, il retire peu à peu ses ingénieurs des stations. « De 2,5 ETP mis à disposition il y a huit ans à la création d'Invenio, nous n'en avons plus aucun aujourd'hui » déplore Vincent Schieber. « Invenio est perpétuellement écartelé. Nous ferons tout pour nous adapter aux réalités actuelles, mais cela ne se fera pas sans conséquences ». D'autant qu'Invenio doit faire face à d'autres défis qui, bien qu'intéressants, complexifient sa gestion, parmi lesquels l'évolution du profil de son public, plus seulement composé de producteurs à l'esprit collectif souhaitant expérimenter en station puis transférer les résultats chez eux, mais également de producteurs à l'esprit collaboratif à la recherche d'innovations de rupture et d'entreprises de l'amont (agrofourmure) et de l'aval (agroalimentaire), pour lesquelles les résultats des recherches menées sont autant d'arguments de vente. **CB**

VÉGÉPOLYS Yves Gidoïn, nouveau président

Le nouveau conseil d'administration a élu son bureau et nommé Yves Gidoïn au poste de président du pôle. Il succède à Éric Groud, président par intérim depuis fin février.

Le conseil d'administration est également composé de Henri Seegers (INRA), Philippe Wegmann (BHR) et Christophe Thibault (Fleuron d'Anjou), Éric Groud (CRICI) vice-présidents, Jannick Cantin (Chambre Agriculture 49) secrétaire et Philippe Cruyppenninck (Premier Tech) trésorier.

Yves Gidoïn assure la présidence de J.C.T. Plantes et Plants – Taugourdeau, leader français des plants potagers et aromatiques. Il est également directeur général du groupe Fleuron d'Anjou, leader Français de l'horticulture ornementale depuis 2002 dont les activités de fruits et légumes et d'horticulture ornementale génèrent un chiffre d'affaires d'environ 70 millions d'euros et emploie près de 250 personnes.

En charge de l'international depuis la création de Végépolys, il a contribué à la structuration de ses activités dans le développement de sa vocation mondiale en participant à l'établissement des différents réseaux et événements : le VIBE (Végépolys International Business Event), le PIC (Plant Inter-Cluster), plus récemment NATUREEF. Il a noué des relations étroites avec la fondation Eurochile et porte le projet pour la création d'une version française de formation de leaders agricoles inspiré de la Fondation des leaders de l'agriculture de Californie.



Il est également Conseiller du Commerce Extérieur de la France et élu de la CCI de Maine-et-Loire. Il conçoit le commerce international comme un vecteur indispensable de croissance avec un souci constant d'adaptation de l'offre et des services en présence.

Soucieux de l'agilité du pôle et de sa proximité avec les adhérents, il aura à cœur de rapprocher la globalité des filières opérant dans le secteur végétal sur le territoire, en s'appuyant sur un travail d'équipe, et de développer le partage d'expériences entre les acteurs du territoire pour que Végépolys apporte les réponses appropriées aux enjeux du secteur.

Consommation



Les démarches sociales et environnementales parlent aux français

À l'occasion des rencontres du Commerce Coopératif associé (FCA), un sondage réalisé par Opinion Way a été présenté, réalisé sur la base d'un sondage sur la thématique de l'engagement des entreprises en matière de RSE.

Il en ressort que 89 % des français pensent qu'une entreprise peut allier performance économique et impact social et environnemental positif. Pour le consommateur, l'entreprise doit jouer son rôle : investir au local, créer de l'emploi, adopter une approche durable, tout en assurant la réussite de son activité.

Toujours selon ce sondage, deux français sur trois se disent prêts à payer plus pour un produit ou un service lorsque l'entreprise est engagée dans une démarche RSE.

AG APFEL SO 2017

Soutenir et libérer l'action économique, tant individuelle que collective

Tel est le message central que François Lafitte, président de l'Association des Producteurs de Fruits et Légumes du Sud-Ouest, a souhaité faire passer le 16 juin lors de son assemblée générale à Agen.

Un message qui s'adressait en premier lieu aux nouvelles grandes régions, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, avec lesquelles l'APFEL Sud-Ouest doit impérativement poursuivre la réflexion pour construire l'avenir. Le travail est déjà bien engagé avec la région Occitanie, qui a jusque-là toujours soutenu les producteurs de fruits et légumes, mais reste à bâtir avec la Nouvelle-Aquitaine. Les choix récents de cette dernière, tels que le quasi abandon en 2016 de l'aide accordée aux arboriculteurs pour la protection de leurs vergers et la décision, début 2017, de ne pas reconduire la mesure « rénovation vergers », restent en effet incompréhensibles des producteurs, d'autant que la région Aquitaine est la 3^e région française de production arboricole ! Une préoccupation partagée par le sénateur Henri Tandonnet qui a également constaté que « la région délaisse les fruits et légumes et conditionne tellement ses aides qu'elles en deviennent inaccessibles ». Le message s'adressait ensuite au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, à la tête duquel un nouveau ministre, peu connu de la filière fruits et légumes, a récemment été nommé. François Lafitte a souhaité rappeler

que « la haute fonction publique, qui a largement eu recours au slogan "produire autrement" sous les précédents mandats, devait maintenant penser et agir autrement : il appartient au ministre de montrer ce qu'est la réalité de l'agriculture et de défendre les intérêts des agriculteurs, notamment au niveau européen ». Sur ce sujet,



De gauche à droite, Jean-Louis Moulon (AREFLH), André Graglia (Hexavalor), Andrea Tivoli (AREFLH) et François Lafitte (APFEL SO).

APFEL SO travaille avec l'Assemblée des Régions Européennes Fruitières Légumières et Horticoles (AREFLH) afin de rendre plus attractive l'Organisation Commune de Marché (OCM) de la filière fruits et légumes et d'assurer son maintien dans la PAC. Avec peu de moyens (moins de 3 % du FEAGA, soit 800 000 millions d'euros sur une PAC qui en compte 50 milliards), l'OCM fruits et légumes reste un outil innovant : elle concourt à l'organisation du marché et à la régulation des prix à la production, elle est source de progrès techniques et d'innovations au sein de la filière, ancre les pratiques environnementales

à grande échelle, sécurise une alimentation saine et diversifiée, maintient l'activité économique en milieu rural et renforce la compétitivité des producteurs. En septembre, l'AREFLH remettra au Parlement européen un livre blanc retraçant les vingt ans de l'OCM et mettant en avant ses éléments positifs. « Son objectif est clairement de défendre et d'amplifier l'OCM pour la filière fruits et légumes » a expliqué Jean-Louis Moulon, vice-président de l'AREFLH et président du collège des producteurs. Parmi les actions marquantes menées dernièrement par l'APFEL SO figure notam-

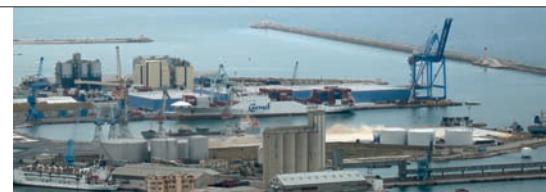
ment la conduite d'un programme pluriannuel européen de promotion de huit IGP et AOP italiennes, espagnoles et françaises (IGP Kiwi de l'Adour, Fraise du Périgord, Pruneau d'Agen et Asperge des Sables des Landes). Récemment pris en exemple par le commissaire européen lui-même, ce programme a permis d'accroître la reconnaissance des signes de qualité sur le marché français et poussé APFEL SO à répondre à un appel d'offre pour un nouveau programme européen qui concernera cette fois 16 filières AOP et IGP françaises, italiennes et espagnoles, sur la période 2018-2020. Réponse attendue en septembre. **CB**

LOGISTIQUE Le Port de Sète accueille Conhexa

Après des années de disette suite à la disparition de l'opérateur israélien Agrexco qui avait fortement investi dans le port de Sète pour sa logistique maritime, le port de Sète retrouve une certaine dynamique en accueillant un nouvel opérateur, bien connu dans le secteur des fruits et légumes frais mais également du surgelé sur le port de Dunkerque, le groupe Conhexa, dirigé par Luc Van Holzaet.

L'arrivée de Conhexa marque le grand retour du Port de Sète sur le segment des fruits et légumes frais, avec comme objectifs d'attirer des flux en provenance des pays d'Afrique et du bassin méditerranéen.

Le sérieux, l'expertise et le réseau du groupe Conhexa représentent une véritable opportunité pour le port de renouer avec ces trafics. Il s'agit non seulement d'une offre logistique complémentaire aux autres terminaux du sud



de la France comme celui de Port Vendres, mais surtout d'une alternative logistique aux flux qui transitent par le Nord Europe. Conhexa est un partenaire global et très performant dans la logistique, le transport et la distribution.